

Ecrit sur l'action : n°20

Titre de l'action : Un nouveau métier d'ingénierie pédagogique : professeur référent des réseaux d'éducation prioritaire « ambition-réussite »

Académie de Nancy-Metz

Réseau Ambition réussite - Woippy (57)

- Collège Jules Ferry de Woippy
- Ecoles Paul Verlaine et Pierre et Marie Curie de Woippy
- Ecole Michel Colucci de Metz

PROFESSEUR REFERENT EN RESEAU « Ambition réussite » (PERAR)

Une semaine type

**Maurice Melchior
Professeur de mathématiques
Professeur référent**

LUNDI MATIN : MISSIONS RAR

Lieu :

En général, au domicile, pour l'accès aux documents et à internet; les outils disponibles au bureau du collège étant insuffisants.

Tâches :

- prise d'informations sur les sujets de la mission : en particulier, consultation de sites éducatifs (café pédagogique, observatoire des zones d'éducation prioritaire, centre Alain Savary de l'inrp, crap-cahiers pédagogiques, centre académique de ressources pour l'éducation prioritaire, etc.) ;
- mise à jour des différents textes et rapports émanant de l'institution (décrets, circulaires, rapports, etc.) à partir des sites académiques ou ministériels ;
- bilan des actions de la semaine précédente et préparation du travail de la nouvelle semaine ;
- courriers électroniques relatifs aux actions en cours.

Réunions (une semaine sur deux) :

- 1) de 10h à 11h : concertation avec le collègue PERAR-Maths intervenant dans les écoles :
- échanges sur les activités réalisées dans les deux degrés ;
 - mise au point d'activités communes (**liaison CM2 /6^{ème}**, jeu mathador, problèmes...) ;
 - mise en commun d'outils et supports pédagogiques pour l'enseignement des mathématiques et des sciences ;
 - préparation et suivi de projets ([math en jeans](#), culture scientifique,...).

2) de 11h à 12h30: Comité exécutif du RAR

LUNDI APRES-MIDI

Lieu : au collège

Tâches :

- de 13h30 à 14h30 : cours de mathématiques en classe de 3^{ème} 1 (20 élèves).

En général, travaux de groupes pour des activités préparatoires ou de recherches de problèmes ; l'appui d'un assistant pédagogique (AP) dans la classe permet le suivi de chaque groupe et la production par les élèves du compte-rendu de leur travail.

- de 14h30 à 15h30 : concertation-conseil avec un assistant pédagogique intervenant en mathématiques en appui avec d'autres collègues ; préparation et fourniture de documents pédagogiques.

- de 15h30 à 16h30 : cours de mathématiques en classe de 6^{ème}, en doublette avec un collègue (**voir l'organisation pédagogique de l'enseignement des mathématiques en 6^{ème}**).

-16h30 /17h : revue de présence des élèves aux séances d'accompagnement scolaire (aides aux devoirs) réalisées par les assistants pédagogiques.

MARDI MATIN

Lieu : en général, au domicile.

Tâches :

Préparation et suivi de dossiers spécifiques à partir des objectifs du projet du RAR et de la lettre de mission :

- socle commun et livret de compétences ;
- partenariats avec les grandes écoles et les entreprises ;
- développement de la culture scientifique ;
- préparation et suivi des PPRE -6^{ème} (30 élèves concernés).

Réunion :

(une semaine sur deux) concertation de l'équipe pédagogique de maths au collège de 12h à 13h ; définition des progressions communes et préparation des évaluations communes.

MARDI APRES-MIDI

Lieu : au collège.

Tâches :

- de 13h30 à 14h30 : cours de mathématiques en classe de 3^{ème}1.

En général, un tiers des élèves (par roulement) sont confiés à l'assistant pédagogique en salle informatique pour des activités programmées avec Mathenpoche Réseau, les autres élèves sont en classe pour des travaux de remédiation, de réinvestissement ou d'approfondissement.

- de 14h30 à 15h : tutorat (suivi du contrat pédagogique d'un élève), en alternance avec une permanence-conseil aux élèves disponibles de 3^{ème}1, dont je suis professeur principal.

- de 15h à 15h30 : concertation-conseil avec l'assistant pédagogique intervenant dans ma classe.
- de 15h30 à 16h30 : cours de mathématique en classe de 6^{ème}1, en doublette avec un collègue .
- de 16H30 à 17h30 : en général, après la revue de présence à l'accompagnement scolaire (AS), suivi de PPRE. Cette plage horaire est aussi utilisée pour la coordination des actions « **pôle d'excellence** », pour les rencontres mensuelles (depuis mars 06) collégiens-étudiants et pour les échanges de pratiques entre PERAR de Woippy.

JEUDI MATIN

Lieu : au collège

Tâches :

- e 9h à 10 h : cours de mathématiques en 3ème1 ; en général, introduction et stabilisation de notions nouvelles, progression du programme.
- de 10h à 11h30 : préparation des activités programmées, informations des élèves, communication interne, ajustements administratifs, etc.

JEUDI APRES-MIDI

Lieu : au collège

Tâches :

- de 13h30 à 14h30 : permanence-conseil en mathématiques avec un groupe d'élèves (entre 5 et 8) de 4ème3, repérés par le professeur ; par une fiche de liaison remise la veille au plus tard, le professeur indique les noms des élèves concernés et les travaux à réaliser. Dans la mesure du possible, cette remédiation se fait en salle informatique en utilisant le logiciel [Mathenpoche](#).

- de 14h30 à 15h30 : concertation hebdomadaire des professeurs référents, coordination de projets, préparation des réunions du comité exécutif.

- de 15h30 à 16h30 : concertation avec la collègue PERAR, chargée de la **gestion des Assistants Pédagogiques** ; ajustement des emplois du temps des AP, répartition des élèves à l'accompagnement scolaire...

VENDREDI MATIN

Lieu : domicile et collège.

Tâches:

- de 8h à 10 h : préparation d'outils pédagogiques en mathématiques pour les progressions, les évaluations, les compétences définies dans les PPRE...

- de 10h à 11h : cours de mathématiques en 3ème1.

VENDREDI APRES-MIDI

Lieu : collège.

Tâches :

- de 13h30 à 14h30 : permanence-conseil en mathématiques avec un groupe d'élèves de 4^{ème}, en général en salle informatique.

- de 14h30 à 15h30 : en alternance par quinzaine, concertation-conseil avec un assistant pédagogique intervenant en mathématiques en appui avec d'autres collègues ; préparation et fourniture de documents pédagogiques.

Concertation avec la professeure de français de la classe de 3^{ème}1 sur des projets communs (orientation, travail de l'oral, préparation d'exposé d'élèves,...).

de 15h30 à 16h30 : cours de mathématiques en classe de 6^{ème}, en doublette avec un collègue.

de 16h30 à 17h30, suivi des élèves de 6^{ème} participant à l'aide aux devoirs au collège (pointage d'assiduité, suivi de PPRE, conseils aux assistants pédagogiques, organisation du goûter pendant les mois d'hiver etc.).